

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

10 octobre 2023

PERSONNES PRÉSENTES	
Enseignants présents	Représentants des parents présents
Valentine FLEUREY MATERNELLE 2	Camille DUVAL
Bénédicte SIMON MATERNELLE 4	Camille GUILLAUME
Isabelle VERICEL CPA	Kathra SABA
Laure DUVAL CE1B	Caroline JOUAN
Hélène CHABIRON CE1C/CE2C	
Cécile DALBON CE2B	
Sébastien LUCAS CM2A	
Représentants des parents excusés	
Bénédicte ELOY, Delphine GILBERT, Tristan CHAMPION, Charlotte GIRARDOT.	

Présidence : Muriel SERRA, directrice du Primaire

Secrétaire : Madame Camille GUILLAUME représentant élu des parents

ORDRE DU JOUR :

Le conseil débute à 17h00 sous la présidence de Madame Muriel SERRA, directrice du primaire.

I. Choix du secrétaire de séance

Madame Camille GUILLAUME est secrétaire de séance. Madame SERRA l'en remercie.

II. Installation du Conseil d'École et tour de table

Madame SERRA souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école. Elle rappelle que cette instance est un lieu d'information et de débat sur des sujets liés à la vie et au fonctionnement de l'école. Les parents qui ont été élus pour siéger au conseil d'école le font en tant que représentants de l'ensemble des parents et non au titre des intérêts de leurs propres enfants.

Un tour de table est effectué.

III. Résultats des élections de parents

L'élection s'est déroulée le 2 octobre. Il y a eu 86 votants (16,92% de participation), 6 bulletins blancs et 80 suffrages exprimés. Les personnes élues sont :

Camille DUVAL, Bénédicte ELOY, Caroline JOUAN, Camille GUILLAUME, Delphine GILBERT, Tristan CHAMPION, Kathra SABA, Charlotte GIRARDOT.

IV. Approbation du P.V du conseil d'école du 30 mai 2023

GLOSSAIRE des acronymes

APC = Activités Pédagogiques Complémentaires

AESH = Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

FAQP = Foire Aux Questions des Parents

FLSCO = Français Langue de SColarisation

PAPI = Parent Attentionné, Parent Impliqué

PAP = Plan d'Accompagnement Personnalisé

V. Présentation de l'équipe, effectifs de l'école

Maternelle :

- MAT 1 (PS-MS) : Émilie FOURNIER aidée par Andzelika JANUCHTA et Jérémy GUERRIER.
- MAT 2 (MS-GS) : Valentine FLEUREY aidée par Margaux BOIGNARD et Antoanetta PARUSHEVA.
- MAT 3 (MS) : Pascale VIDAL aidée par Sara NIMUBONA et Sulakshna UMRIT.
- MAT 4 (PS-MS-GS) : Bénédicte SIMON aidée par Carole BEILLES et Saba DILAWAR.
- MAT 5 (GS) : Axelle MAGAGNIN (40 %) et Aurèle SACCAVINI (60%) aidées par Laure PRETTO et Elodie GIRANDIER.
- MAT 6 (GS) : Mélanie CARTERON aidée par Marie ALBIN AMIOT et Noa BECAR.

2 pédagogues supplémentaires interviennent au sein des classes maternelle avec des missions d'aide aux élèves à besoins spécifiques (aide pédagogique en plus de l'action de l'enseignante de la classe) et enseignement du Français langue de scolarisation : Katerina GLYPTI en congé de maternité, remplacée par Emmanuelle BLONDEL, et Laurence ARNAUD.

Élémentaire :

- CPA : Isabelle VERICEL
- CPB : Corinne GERARD
- CPC : Isabelle MUSSO STEEN (80%) complétée par GLEIZAL Joris le mercredi jusqu'aux vacances de Noël puis à 100 %
- CE1A : Marie-Laure BARIL (80 %) complétée par Elodie NOUTAIS le mercredi (20 %)
- CE1B : Laure DUVAL
- CE1C/CE2C : Hélène CHABIRON
- CE2A : Patricia MOBERG
- CE2B : Cécile DAL BON
- CM1A : Franck TABONE
- CM1B : Michel VIDAL
- CM2A : Sébastien LUCAS
- CM2B : Anne BOUILLIN
- CM1C/CM2C : Léo AMILHAT

2 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) accompagnent des élèves à besoins éducatifs particuliers : Adriana BARRERA en Maternelle 6 et Amel DAGHARI en CE1B.

Enseignants de langues :

- Marianne PINNOCK, Sandra ENGBRETSSEN, Morten FREDERIKSEN, Adèle SIMON et Nina ANDRESEN pour le norvégien.
- Sandra BARTFAI et Pascaline JAY pour l'anglais.

Orthophoniste :

Départ de Mme Lays, remplacée en partie par Mme Sarah Guillerand qui fera de la détection uniquement. Elle participera à l'élaboration des PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) et aux rencontres avec les familles.

L'effectif de l'école est à ce jour de 369 élèves : 97 élèves en maternelle et 272 élèves en élémentaire répartis de la manière suivante :

Classe	Niveaux	
MAT 1	PS/MS	18
MAT 2	MS/GS	16
MAT 3	MS	16
MAT 4	PS/MS/GS	17
MAT 5	GS	15
MAT 6	GS	15
TOTAL		97

Classe	Niveaux	
CPA	CP	20
CPB		21
CPC		20
CE1A	CE1	20
CE1B		21
CE1C/CE2C	CE1/CE2	19
CE2A	CE2	23
CE2B		23
CM1A	CM1	22
CM1B		21
CM2A	CM2	22
CM2B		22
CM1C/CM2C	CM1/CM2	18
TOTAL		272

VI. Bilan de la rentrée

En grande majorité les parents comme les équipes du LFO jugent que la rentrée s'est très bien passée.

Un petit ajustement de la sonorisation est à améliorer. Les parents du CEC se sont portés volontaires pour mener des actions afin de participer au financement d'une nouvelle sono ou d'un micro selon les besoins. La direction va vérifier le matériel et évaluer les besoins.

Il est rappelé aux familles que les enfants présentant des symptômes (fièvre, maux de ventre...) ne doivent pas venir à l'école pour leur santé comme pour celle de leurs pairs. Le retour à l'école se fait sous condition d'absence de symptômes pendant 24 heures.

En cas d'absence ponctuelle pour maladie, les enfants ne sont pas pris en charge par les enseignants pour assurer la continuité de l'enseignement.

En cas d'absence pour une durée définie pour maladie longue, un dispositif particulier pour l'élève est alors mis en place.

Il est rappelé que les élèves sont soumis à une obligation d'assiduité, et en aucun cas les « absences de confort » ne peuvent être acceptées. Dans ces cas l'école ne peut pas actionner de dispositif de rattrapage et de telles absences longues ou régulières ont des conséquences importantes sur la scolarité de l'élève.

Conformément au règlement intérieur, les montres connectées et les téléphones ne sont pas autorisés et doivent être éteints et rangés dans les cartables pendant le temps scolaire. Un message a été envoyé le 11 octobre aux familles.

VII. Projets pédagogiques 2022/2023

1. Mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) organisées dans le projet d'école, par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Le dispositif s'articule en 2 axes :

- APC à l'issue du temps de classe (l'autorisation est demandée aux familles),

Ou

- APC simultanément au temps de LV Norvégien ou Anglais et en mobilisant les enseignants libérés sur cette activité.

Mise en œuvre : l'enseignant est en Co-intervention ou Co-enseignement dans la classe d'un collègue à raison de 3x30 ou 2x45 minutes par semaine.

Les APC peuvent s'adresser à tous ou partie des élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. Dans tous les cas, maître de la classe et maître supplémentaire sont impliqués simultanément ce qui signifie qu'ils partagent aussi le temps de préparation et bilan des séances. L'enseignant dresse la liste des élèves qui bénéficient des APC. Cette liste évoluera au cours de l'année en fonction de l'émergence de réussites ou de besoins nouveaux.

Les parents ou représentants légaux sont informés de la prise en charge de leur enfant sur l'une des périodes de l'APC. Reconnaissant que l'information relative à l'APC puisse être anxiogène pour les parents des enfants concernés les plus jeunes, en particulier pour les parents non-francophones, la directrice assure une communication directe avec les parents avant que le relai soit pris par l'enseignant. Par ailleurs le message écrit d'information aux parents est traduit en norvégien également.

2. Actions mises en œuvre et projets pédagogiques : riches, variés et denses

Dispositif de langues :

En période 5 de l'année scolaire passée, tous les élèves ont été évalués en norvégien afin de leur proposer le meilleur enseignement possible au vu de leurs compétences linguistiques.

Un groupe intermédiaire a été mis en place en CM1 et CM2.

Ainsi :

- CP : groupe classe
- CE1 et CE2 : deux groupes : Norvégien Langue Etrangère et Norvégien
- CM1 et CM2 : 3 groupes : Norvégien Langue Etrangère, Norvégien adapté et Norvégien

Semaine du goût à l'élémentaire du 30 octobre au 3 novembre : « Gastronomie et couleurs » dans les 13 classes de l'élémentaire (1 jour/1 couleur). Les familles en seront informées par mail en fin de semaine.

Le cross du LFO n'aura pas lieu cette année les enseignants d'éducation physique ayant fait le choix de se concentrer sur d'autres projets sportifs. Une semaine olympique sera notamment proposée au printemps.

Par cycle

Maternelle :

Au-delà de l'apprentissage du « Vivre ensemble » et des apprentissages menés dans les 5 domaines de l'école maternelle, conformément aux Programmes de l'Education Nationale Française, voici les grandes lignes des thématiques/réalisations/actions spécifiques :

- Projet sur le Japon : visite de l'exposition sur les samouraïs, album pour enfants "Kim Ono" d'Emilie de Turcheim & Marianne Barcion, cuisine des mochis, initiation à l'origami et travaux en arts plastiques (les fleurs à la façon de Takashi Murakami (des fleurs de cerisier en peinture, des dragons en papier, des koinoboris...).
- Les moyens de transport.
- Projet de sciences et langage avec d'autres domaines abordés (numération, discrimination visuelle,)
- Ateliers cuisine : confection de soupe avec des albums chansons comptines associées et de pain avec les animaux associés (fromage beurre vache puis miel abeille)
- **Projet annuel mené sur 5 périodes sur la nature : 5 grands thèmes : les animaux (ferme-forêt-savane), les milieux de vie, la nature à travers les 5 éléments, la nature à travers l'art (visites musées), nature et recyclage.**
- *Projet Karius og Baktus en collaboration avec l'enseignante de norvégien* (Création d'un lexique sur book creator, chants film, album) en lien avec les séances d'hygiène dentaire.

Mise en place d'un emploi du temps optimisé des pédagogues complémentaires qui sont les référentes de 3 classes chacune. Leurs domaines d'actions sont les suivants :

- Prise en charge d'élèves allophones et suivi FLSCO (Français Langue de Scolarisation) (3 ou 4 élèves par classe)
- Prise en charge de groupes d'élèves à besoins éducatifs particuliers selon les programmes
- Participation aux projets pédagogiques des classes maternelles et aux projets inter-cycles 1 et 2

Cycle 2 :

CP et CP/CE1 : Projet chorale. Chorale de Noël

Représentation devant les parents dans le gymnase, avant les vacances de Noël.

Un projet de sortie à chaque saison à Sognsvann.

Liaison GS/CP

<i>Mathématiques</i> (Résolution de problèmes)	Chaque classe de GS et CP invente de son côté 3 à 5 situations problèmes (ajout/retrait + ou – 10) Correspondance/échange de problèmes interclasses en vue de les résoudre une fois par période	Période 2
<i>Education musicale</i>	Invitation des GS à la répétition générale de la chorale des CP pour Noël	Période 2 Décembre 2023 Semaine du 11/12

CE2

Course de durée avec les CE1/CE2.

Projet « forêt » pluridisciplinaire et plurilinguisme (fr/anglais) en lien avec l'album **L'épopée de la forêt** (100 histoires à propos de la forêt) de BertrandFichou et Niko.

Dispositif « Ma Petite Planète ».

APER (sécurité routière).

Monsieur Vidal accompagne les élèves de CE2 pour qu'ils passent leur permis piéton dans le cadre d'échanges de service.

Le CEC se porte volontaire pour intégrer le rôle des "papi" au dispositif et souhaite se rapprocher de M. Vidal et de la direction. (PAPI = "Parent Attentionné, Parent Impliqué" = dispositif d'aide à la circulation le matin à l'entrée de l'école).

La direction rappelle le cadre d'intervention des intervenants ponctuels à savoir une expertise qui peut éclairer l'apprentissage dispensé par les enseignants et soumise à sa validation.

Cycle 3

Elections des délégués de classes en CM : 2 titulaires et 2 suppléants soit 20 élèves.

Commémoration du 11 novembre : venue de l'Attaché Défense pour expliquer le sens de cette date et élèves officiers pour accompagner le chant de la Marseillaise.

Nous participerons à la **commémoration du 11 novembre** qui se déroulera à **Oslo** au cimetière Gravlund d'Oslo au **matin du 13/11** avec : 2 classes de 3^{ème} du LFO (52 élèves) et 20 délégués des élèves de primaire.

Le déroulement de cette cérémonie va être précisé mais nous pouvons d'ores et déjà en tracer le contour :

- 9h30-9h45 : arrivée des invités et du LFO pour mise en place au cimetière devant la stèle française
- 9h55 arrivée des autorités
- 10h00 début cérémonie
- 10h45 fin de la cérémonie
- 11h30 collation à la résidence de France

Les élèves auront 3 missions ce jour-là :

- Lecture d'un texte de poilus (2 élèves de 3^{ème})
- Dépôt de gerbe en présence de l'Ambassadrice
- Chant de la Marseillaise.

Chorale :

Les élèves de CM1 et CM2 et de CE2, cette année, travaillent le même répertoire depuis le début de l'année. Cette année pas de thème de genre musical comme l'année dernière mais des chansons plaisir dans un répertoire varié.

CM1 : Projet de Classe de Mer pour tous les élèves de CM1. Les enseignants sont toujours en attente de devis pour envisager de présenter leur projet pédagogique.

CM2 :

Dispositif Cogni'classe : ce dispositif met en œuvre une ou plusieurs modalités pédagogiques éclairées par les apports des sciences cognitives de l'apprentissage. Les enseignants se penchent sur l'ATTENTION, la MEMORISATION en classe.

Liaison CM2/6^{ème}

Projets plurilingues :

CM1

Projet norvégien :

Géographie : le découpage administratif.

Projet avec norsk et anglais : Musique folklorique : chant ou danse

CM2

Projet norvégien

Histoire

- 2eme GM - Andre verdenskrig
- 1814 – Eidsvoll – sortie musée en fin d'année à l'étude
- Visite du Stortinget à l'étud

CM1 et CM2 : Projet norvégien et anglais

La liberté dans l'art (histoire des arts)

- Musique, littérature, théâtre
- Histoire, sculpture

Définition du mot liberté dans les trois langues.

Lycée Français René Cassin d'Oslo - Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale - REF

Pôle Bien-être :

Madame Claude Daram, Responsable du Pôle bien-être, reçoit les élèves sur demande des enseignants et des parents afin de les accompagner ponctuellement ou régulièrement.

De plus, elle anime également des ateliers dans les classes de CM1 et de CM2 suite à des besoins identifiés (harcèlement, émotions, amitié...).

Pour tout le primaire : Interventions de Monsieur Roche, infirmier :

Maternelle	Hygiène	Hygiène corporelle	nov-23
Maternelle	Hygiène	Hygiène Bucco-dentaire	déc-23
Maternelle	Santé	Le sommeil	janv-24
Maternelle	Santé	Alimentation	janv-24
Maternelle	Sécurité	Apprendre à porter secours	Mars-Avril 2024
CP	Hygiène	Lavage des mains	déc-23
CP	Hygiène	Les Microbes	déc-23
CE1	Hygiène	Hygiène Bucco Dentaire	janv-24
CE1	Hygiène	Les Microbes	janv-24
CE1-CE2	Alimentation	Travail sur l'alimentation	Janvier-Février 24
CE2	Sécurité	Premiers secours	janv-24
CM1	Hygiène/Santé	Hygiène Corporelle	nov-23
CM1	Sécurité	Premiers secours	nov-23
CM2	Sécurité	Premiers secours	nov-23
CM2	Hygiène	Hygiène corporelle	Janvier-Février 24

VIII. Questions diverses

À chaque réunion du Conseil d'École, Le Conseil d'École peut apporter jusqu'à 3 questions diverses à l'attention de la Direction et des enseignants représentants.

Pour ce faire, le Conseil d'École consulte en amont les délégués (qui eux consultent les parents de leur classe respective) pour faire remonter les questions les plus représentatives.

Il a été suggéré qu'une question soulevée par au moins la moitié des délégués peut être considérée comme « représentative ».

1. Sortie d'études :

Les parents souhaitent que d'autres descentes soient prévues ou pouvoir venir chercher leurs enfants à partir de 16.30.

Ils souhaitent également une lisibilité sur les portails.

La Directrice rappelle que les consignes de l'ambassade n'autorisent pas l'ouverture de l'école. Concernant les descentes, nous avons ciblé les horaires « phares » et n'avons pas les moyens logistiques et humains pour créer un créneau supplémentaire.

Une rationalisation des sorties/portail est à l'étude. Les sorties, exceptée la descente d'études de 16.30 (Oscarsgate), se déroulent aux 2 portails comme indiqué en début d'année par les enseignants de chaque classe. Une rationalisation des sorties/portail est à l'étude. Les sorties, exceptée la descente d'études de 16.30 (Oscarsgate), se déroulent au 2 portails comme indiqué en début d'année par les enseignants de chaque classe.

Un rappel de cette organisation peut être trouvée sur le site du LFO.

Quelques règles et informations rappelées par la Direction à prendre en compte.

Lycée Français René Cassin d'Oslo - Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale - REF

- Pour les sorties ponctuelles il est obligatoire de prévenir 24h avant par mail (sortie@lfo.no)
- Il n'est pas envisageable de prévenir les enseignants lorsqu'ils sont en cours, ils n'ont pas accès à leurs e-mails pendant la journée. Les demandes ne peuvent donc pas être prises en compte en cours de journée.

- Lorsque les élèves ne restent pas pendant toute l'étude (14:45/30-16:55) ils n'ont pas forcément le temps de faire la totalité de leurs devoirs. Il y a beaucoup d'enfants inscrits en Étude en CP et CE1 (environ 20/ classe), les encadrants travaillent consciencieusement avec les enfants et chaque sortie trouble le calme. C'est aussi dans le but d'assurer un environnement de travail de qualité pendant l'étude, qu'il a été décidé d'autoriser les sorties d'étude à des horaires fixes plutôt que libres.

2. [Les parents élus au conseil d'école souhaiteraient qu'en FAQP figure sur le site.](#)

Cette FAQP (Foire Aux Questions des Parents) serait alimentée par les questions diverses posées par les familles et débattues en Conseil d'école. Les informations seraient rédigées par les parents élus et validées par la direction avant publication.

La direction valide cette proposition. La FAQP sera gérée par le service Communication du LFO qui postera les informations suivant le process ci-dessus.

À travers ce nouvel outil, le Conseil d'École souhaite apporter des clarifications, des éléments de réponses aux questions récurrentes posées par les parents pour les parents, en mettant l'emphasis sur les raisons, le choix du fonctionnement au sein du LFO.

1. [Les parents élus au conseil d'école souhaiteraient en savoir plus sur le dispositif EMILE sur les langues](#)

La direction est mobilisée avec les enseignants pour mettre en place ce dispositif à la rentrée prochaine.

Ce dispositif véhicule une approche méthodologique innovante qui va bien au-delà de l'enseignement des langues. Il désigne une situation d'apprentissage bilingue dans laquelle une autre langue que la langue maternelle sert de vecteur à l'enseignement/apprentissage d'une discipline. Ce dispositif concerne principalement le Norvégien.

Formation des enseignants prévue au printemps. Le ou les niveaux concernés sont à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le secrétaire de séance,



La directrice du primaire

